



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone: (418) 525-0040 Télécopieur: (418) 525-0740
Courrier électronique: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Coupes possibles à l'aide sociale Où nous mènera l'austérité?

QUÉBEC, le 3 octobre 2014 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est furieux d'apprendre que le gouvernement du Québec envisage de s'attaquer à nouveau au revenu des personnes assistées sociales. D'autant plus que ces rumeurs s'ajoutent à des décisions très critiquables prises par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le courant de l'été.

Le Collectif, qui regroupe 35 organisations nationales québécoises et une douzaine de collectifs régionaux, considère indéfendable l'idée de puiser une partie des fonds nécessaires à l'atteinte de l'équilibre budgétaire à même le revenu des plus pauvres. « Comment peut-on imaginer sérieusement régler les problèmes financiers de l'État sur le dos de ceux et celles qui déjà n'en ont pas assez pour vivre? On parle ici de personnes qui ne couvrent même pas leurs besoins de base! Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale devrait relire la *Charte des droits et libertés de la personne*. N'est-il pas l'un des principaux responsables de la réalisation du droit de toutes et tous à un niveau de vie décent? », de s'interroger Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif.

Par ailleurs, le Collectif constate plusieurs incohérences entre le discours du gouvernement et les décisions ministérielles touchant le retour en emploi des personnes assistées sociales. « Le gouvernement répète que l'emploi est la voie privilégiée pour sortir de la pauvreté, alors pourquoi sabre-t-il dans les mesures d'aide à l'emploi? C'est absurde! », de poursuivre M. Petitclerc. D'ailleurs, le Collectif est d'avis que l'abolition du *Supplément de retour au travail* en juillet dernier était une erreur, tout comme les coupes récurrentes dans les Centres locaux d'emploi.

Dans son empressement à atteindre l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec s'obstine à n'envisager que des compressions dans les dépenses, alors qu'il aurait avantage à voir à l'augmentation de ses revenus. « Par exemple, le gouvernement pourrait augmenter l'impôt des banques et autres institutions financières, notamment en rétablissant la taxe sur le capital, ce qui permettrait d'obtenir trois fois plus d'argent annuellement que l'ensemble des coupes projetées au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année 2015-2016 », d'ajouter Serge Petitclerc.

— 30 —

Renseignements : Marie-Noëlle Béland, responsable des communications.

Cellulaire : 418-930-5969.

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca.

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

